

DENOMINATION SOCIALE
Société par Actions Simplifiée au capital de 36000 Euros
Siège social : 7a le grand chemin sud
26540 Mours St Eusebe
RCS 97942829900015

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31/12/2024

Le 31/12/2024,
A 11 heures,

Les associés de la société SAS du 7 en Jouet se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, par visioconférence, sur convocation faite par par lettre simple, adressée à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Marie-Aline Noireaux Jouët, en sa qualité de Président de la Société.

Le cabinet Business Excellence, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 2 actions sur les 240 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des voix, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat arrêtés au 31/12/2024

- le rapport de gestion du Président,
- les rapports du Commissaire aux Comptes,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- **Rapport de gestion du Président,**
- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,**
- **Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,**
- **Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2024 et quitus au Président,**
- **Affectation du résultat de l'exercice,**
- **Pouvoir en vue des formalités.**

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat arrêtés le 31/12/2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale ordinaire approuve, conformément aux dispositions de l'article 1843 du Code civil et l'article L210-6 du Code de commerce, les opérations réalisées ainsi que les actes et engagements pris par Marie-Aline Noireaux Jouët en qualité de fondateur de la Société pendant la période courant depuis la signature des statuts jusqu'à l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés tels que listés dans l'état annexé au présent procès-verbal. Elle décide que la Société reprendra à son compte tous

ces actes, engagements et opérations comme si elle-même les avait passés dès son origine.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 20 763 Euros de la manière suivante :

- Le montant du Report à nouveau débiteur passe de 13 891 Euros (solde antérieur) à 34 654 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés

TROISIEME RESOLUTION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés

QUATRIEME RESOLUTION – POUVOIR POUR FORMALITES

L'Assemblée Générale, délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

Le Président

Lu et Approuvé, le 31/12/2024

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'Z' followed by a cross-like stroke.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes : ☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) : ☐

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société	SAS 7 EN JOUET		
Adresse du principal établissement	7 A LE GRAND CHEMIN 26540 MOURS-SAINT-EUSEBE		
Adresse du siège social, si différent			
Ancienne adresse en cas de changement			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES	Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère			

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	☐	Activités exercées : Location de biens immobiliers
--------------	--------------------------------	--------------------------	--

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1 - Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	20 763
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 - Plus-values					
PV à long terme imposables au taux de 19 %			PV à long terme imposables au taux de 15 %		
PV à long terme imposables au taux de 0 %			Autres PV imposables au taux de 19 %		
			PV exonérées (art. 238 quindecies)		
3 - Abattements sur le bénéfice et exonérations (Les montants ne doivent pas être retranchés des résultats de C-1 et C-2)					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	☐		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies-0 A)	☐	
Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	☐		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	☐	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	☐		Société d'investissements immobiliers cotée	☐	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	☐		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	☐	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	☐		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	☐	
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)	☐		Autres dispositifs	☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer		dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐			

D - IMPUTATIONS	
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
--	---	--

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE						
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :		Plateforme Comptable	
CGA	☐	Viseur conventionné	☐	N° d'agrément du CGA	ECF	☐
Nom et adresse :						
- du Comptable :		Indép.	SAS BUSINESS EXCELLENCE 360 18 avenue André Reinson 33300 BORDEAUX			
- du Conseil :						
- du CGA ou du viseur conventionné :						
- du prestataire :						

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Annexe à la déclaration N°2065

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐ x

G - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même	
	- Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s)		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

H - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit						

I - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

J - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
MVLT imposées		à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

		Brut	Amort. provisions	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
		①	②	③	④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN	39 838	AO	39 838	39 838
Constructions	AP	278 863	AQ	14 085	264 778
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		275 932
Autres immobilisations corporelles	AT	9 128	AU	806	8 322
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	327 828	BK	14 891	312 937
					315 770
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	270	BY	270	270
Autres créances (3)	BZ	16 371	CA	16 371	9 343
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	100 223	CG	100 223	26 780
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ	116 864	CK	116 864	36 393
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	444 692	IA	14 891	429 801
					352 163
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

			Net	31/12/2024	Net	31/12/2023
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	36 740	DA	36 740	36 740	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB			
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK		DC			
Réserve légale (3)			DD			
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) BI		DF			
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants) EJ		DG			
Report à nouveau			DH	-13 891		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	-20 763	-13 891	
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
TOTAL I			DL	2 086	22 849	
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
TOTAL II			DO			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			
TOTAL III			DR			
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs) EI		DV	414 080	319 030	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	13 635	10 284	
Dettes fiscales et sociales			DY			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA			
Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL IV			EC	427 715	329 314	
Écarts de conversion passif		V	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	429 801	352 163	

Renvois :			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	427 269	328 114
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/12/2023
Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
Production vendue : - biens	FD		FE		FF		
- services	FG	14 206	FH		FI	14 206	
Chiffre d'affaires net	FJ	14 206	FK		FL	14 206	
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP		
Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	14 206	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	16 151	10 961
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	6 849	
Salaires et traitements					FY		
Charges sociales (10)					FZ		
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements (14)					GA	11 961	2 930
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	8	
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	34 969	13 891
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-20 763	-13 891
Bénéfice attribué ou perte transférée				III	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré				IV	GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-20 763	-13 891



Saisissez du texte ici

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

		31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB	
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX		HJ	
Impôts sur les bénéfices X		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 206
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	34 969
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	-20 763
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	- Produits de locations immobilières	HY	
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX	
(6 ter)	- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
Dont :	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	- Transferts de charges	A1	
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives A6		
(13)	obligatoires A9		
	(dont cotisations facultatives Madelin) A7		
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8		
(14)	- Montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

5 IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations			
						Réévaluation ou mise en équivalence		Acquisitions, apports et virements	
Immobilisations incorporelles									
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF
Immobilisations corporelles									
Terrains					KG	39 838	KH		KI
Constructions :	- Sur sol propre	(dont composants)	L9		KJ	278 863	KK		KL
	- Sur sol d'autrui	(dont composants)	M1		KM		KN		KO
	- Inst. gales., agmt, amgt, constr.	(dont composants)	M2		KP		KQ		KR
Inst. tech., matériel et outillage industriels				(dont composants)	M3		KS		KT
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers				KV		KW		KX
	- Matériel de transport				KY		KZ		LA
	- Matériel bureau et informatique, mobilier				LB		LC		LD
	- Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG
Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ
Avances et acomptes					LK		LL		LM
TOTAL III					LN	318 700	LO		LP
Immobilisations financières									
Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U		8V		8W
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV
TOTAL IV					LQ		LR		LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	318 700	OH		OJ
CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence	
				Virement	Cessions ou mise en équivalence			Valeur d'origine des immos en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles									
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		D7
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		IX
Immobilisations corporelles									
Terrains					IP		LX	39 838	LZ
Constructions :	- Sur sol propre				IQ		MA	278 863	MC
	- Sur sol d'autrui				IR		MD		ME
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions				IS		MG		MH
Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers				IU		MM	9 128	MN
	- Matériel de transport				IV		MP		MQ
	- Matériel bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT
	- Emballages récupérables et divers				IX		MV		MW
Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA
Avances et acomptes					NC		ND		NE
TOTAL III					IY		NG	327 828	NH
Immobilisations financières									
Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7
Autres participations					I0		ØX		ØY
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F
TOTAL IV					I3		NJ		NK
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	327 828	ØL

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)									
Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions :	- sur sol propre	PM	2 930	PN	11 155	PO		PQ	14 085
	- sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers	QD		QE	806	QF		QG	806
	- matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	- matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	- emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	2 930	QV	11 961	QW		QX	14 891
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		0N	2 930	0P	11 961	0Q		0R	14 891

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables	Dotations						Reprises					
	Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel	
	Colonne ①		Colonne ②		Colonnes ③		Colonne ④		Colonne ⑤		Colonne ⑥	
Frais d'établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU	
Autres immo. incorp.	N7		N8		P6		P7		P8		P9	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7	
Constructions :												
- sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	
- sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1	
Inst. techniques mat. et outillages	T3		T4		T5		T6		T7		T8	
Autres immo. corp. :												
- inst. gales, agenc et am. des const.	U1		U2		U3		U4		U5		U6	
- mat. de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	
- mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	
- emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM					
TOTAL III												
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR) ☐ NW												
Total général non ventilé (NS+NT+NU) ☐ NY												
Total général non ventilé (NW - NY) ☐ NZ												

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES					
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations	
Frais d'émission d'emprunts à étaler				Z9	
Primes de remboursement des obligations				SP	

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant à la fin de l'exercice
		①	②	③	④
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T		TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U		TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V		TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X		TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	IJ		IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Y		TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z		TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour :	- Litiges	4A	4B	4C	4D
	- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
	- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
	- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
	- Gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V		5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z		TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation					
Sur immobilisations :	- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- Corporelles	6E	6F	6G	6H
	- Titres mis en équivalence	02	03	04	05
	- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T		6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X		6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B		TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB	UC	UD
Dont dotations et reprises :	- D'exploitation		UE	UF	
	- Financières		UG	UH	
	- Exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice					1O

Néant ☐

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y						
Autres emprunts obligataires (1)	7Z						
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG						
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	446					446
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	13 635		13 635			
Personnel et comptes rattachés	8C						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D						
- Impôts sur les bénéfices	8E						
État et autres collectivités publiques :	VW						
- Taxe sur la valeur ajoutée	VW						
- Obligations cautionnées	VX						
- Autres impôts, taxes et ass.	VQ						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J						
Groupe et associés (2)	VI	413 634		413 634			
Autres dettes	8K						
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie	Z2						
Produits constatés d'avance	8L						
TOTAL	VY	427 715	VZ	427 269			446
Renvois :							
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice						VJ	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice						VK	
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)						VL	

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

I - RÉINTÉGRATIONS										31/12/2024		
Bénéfice comptable de l'exercice										WA		
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB		
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles			WE					
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (Ets à l'IS)			WG		XE			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX		XW			
Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ					
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										XY		
Impôt sur les sociétés										I7		
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI			L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées												
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										I8		
- Imposées au taux de 0 %										ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme										WN		
- Plus-values soumises au régime des fusions										WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR		
Réintég. div. (à détailler) - Intérêts excédentaires			SU	Zones d'entreprises			SW		WQ			
dont : Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro							M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
TOTAL I										WR		
II - DÉDUCTIONS										Perte comptable de l'exercice	WS	20 763
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice										WU		
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)										WV		
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)										WH		
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %										WP		
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW		
- Imputées sur déficits antérieurs										XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales				Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation			2A		XA			
Produit net des actions et parts d'intérêts :												
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		
Mesures d'incitation												
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY		
Majoration d'amortissement										XD		
Abattement sur les bénéfices et exonérations												
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)			L2	Zone de dévelop. prioritaire (art. 44 septdecies)			PB					
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)			L5	Société d'investissements immobiliers cotée			K3					
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)			PA	ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)			0V		XF			
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)			XC					
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)			PP					
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)							HT					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS		
Dont déduction exceptionnelle (art.39 dec.)			X9	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit			ZI					
Dont déduction except. (art. 39 decies A)			YA	Dont déduction except. (art. 39 decies B)			YB					
Dont déduction except. (art. 39 decies C)			YC	Dont déduction except. (art. 39 decies D)			YD		XG			
Dont déduction except. (art. 39 decies F)			YI	Dont déduction except. (art. 39 decies G)			YL					
Dont déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)							YH					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2		
III - RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	20 763
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							Bénéfice (I - II)	XI				
							Déficit (II - I)		XJ	20 763		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)								ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)									XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)							XN		XO	20 763		

10 DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS				
- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K4	13 891		
- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis			
Déficits : - Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5			
- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	13 891		
- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ	20 763		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	34 654	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter		
II - INDEMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT		
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges				
TOTAL		8X	8Y	
Provisions pour dépréciations				
TOTAL		9D	9E	
Charges à payer				
TOTAL		9K	9L	
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)		YN	YO	
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	
	L1			
				Montant net à la fin de l'exercice

Ⓜ

TABLEAU D'AFECTATION

DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

TABLEAU D'AFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT					
Origines		Affectations			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C			Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB
				Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	-13 891		Dividendes	ZE
				Autres répartitions	ZF
Prélèvements sur les réserves	0E			Report à nouveau	ZG -13 891
TOTAL I		0F	-13 891	TOTAL II	ZH -13 891

RENSEIGNEMENTS DIVERS				31/12/2024		31/12/2023	
Engagements							
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ			
Engagements de crédit-bail immobilier				YR			
Effets portés à l'escompte et non échus				YS			
Détail des postes							
Autres achats et charges externes :	- Sous-traitance			YT		45 239	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois) J8			XQ		1 356 135	
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		1 411	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES			ST		13 339 10 587	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052				ZJ		16 151 10 961
Impôts et taxes :	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE			YW		328	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS			9Z		6 521	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052				YX		6 849
TVA							
Montant de la TVA collectée				YY			
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ			
Divers							
Montant brut des salaires				0B			
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition				0S			
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société				ZK		%	
Numéro de centre de gestion agréé XP		Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI				ZR Non	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH	
Régime de groupe							
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL			
		Plus-values à 19 % JM		Imputations JC			
Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO			
		Plus-values à 19 % JP		Imputations JF			
		Sté mère/filiale ? JH		N° SIRET société mère JJ			

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐ x

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES							
Nature de l'immobilisation ⑥	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés	+						
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+						
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+						
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+						
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
	(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)		

Renvois	
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)	
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de a colonne)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%	

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐ x

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		☐
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU				
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ - ④ - ⑤)
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés : - Donnant lieu à complément d'IS - Ne donnant pas lieu à complément d'IS	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (art. 39-1-5 alinéas 5, 6 et 7 du CGI)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	
	dont apprentis	YF
	dont handicapés	YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL I	OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL II	OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant ☐

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	238
Nombre total d'associés ou actionnaires (lignes P1 + P2)	P5	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes (lignes P3 + P4)	P6	238

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		Nb de parts ou d'actions
Adresse :	N° et Voie				Pays
	Code postal		Commune		

Titre	MME	Nom de famille / Prénom		NOIREAUX JOUET MARIE ALINE			
Nom d'usage	NOIREAUX			% de détention	99.17	Nb de parts ou d'actions	238
Naissance :	Date	15/03/1977	N° Département	95	Pays	FR	
	Commune	CORMEILLES EN PARISIS					
Adresse :	N° et Voie	7 GRAND CHEMIN SUD				Pays	FR
	Code postal	26540	Commune	MOURS SAINT EUSEBE			

[illegible]

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

N° SIREN	979428299
Dénomination de l'entreprise	7 EN JOUET
- N°, Type et nom de voie	7 A LE GRAND CHEMIN
Adresse : - Code postal	26540
- Ville	MOURS-SAINT-EUSEBE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse : N° et voie			Pays
Code postal		Commune	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)		
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐		
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination		
Adresse		
PME au sens communautaire ☐		
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE		
Crédit d'impôt	Montant	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE		
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte		
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPOT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE		
Crédit d'impôt	Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM		
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")		
III - CAS PARTICULIERS		
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant	
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/12/2024

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2024

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination		SAS7 EN JOUET	
Complément de dénomination			
N° SIREN ou IDSP		979428299	
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie7 A LE GRAND CHEMIN		
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville26540MOURS-SAINT-EUSEBE		
Référence d'obligation fiscale		IS1	Code activité NAF6820A
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale		BI Catégorie fiscale BIC	
Régime fiscal		RN régime réel normal	
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)		IS Impôt sur les sociétés	
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N		01/01/2024	
Date de clôture de l'exercice ou période N		31/12/2024	
Durée de l'exercice ou période N		12	
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		31/12/2023	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		7	
E - MONNAIE			
Code monnaie		EUR	

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2024

Produits à recevoir	Montant

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2024

Charges à payer	Montant

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2024

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2024

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel